



Séance extraordinaire du conseil d'arrondissement

AVIS DE CONVOCATION

AVIS est par les présentes donné qu'une **séance extraordinaire** du conseil d'arrondissement est convoquée par le maire d'arrondissement, **M. Russell Copeman**, pour être tenue au 6445, avenue de Monkland, Montréal, le mardi **2 septembre 2014 à 18 h**, et qu'il y sera pris en considération les sujets énumérés à l'ordre du jour ci-joint :

ORDRE DU JOUR

10 – Sujets d'ouverture

10.01 Ouverture

CA Direction des services administratifs et du greffe

Ouverture de la séance.

10.02 Ordre du jour

CA Direction des services administratifs et du greffe

Adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 2 septembre 2014 à 18 h du conseil d'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce.

10.03 Commentaires

CA Direction des services administratifs et du greffe

Période de commentaires du maire et des conseillers.

10.04 Questions

CA Direction des services administratifs et du greffe

Période de questions du public.

10.05 Questions

CA Direction des services administratifs et du greffe

Période de questions des membres du conseil.

30 – Administration et finances

30.01 Budget - Budget de fonctionnement / PTI

CA Direction des services administratifs et du greffe - 1142077006

Approuver le Programme triennal d'immobilisations 2015, 2016 et 2017 et son financement.

Conformément au deuxième alinéa de l'article 144.6 de la *Charte de la Ville de Montréal* (L.R.Q., c. C-11.4) les délibérations du conseil et la période de questions, lors de cette séance, portent exclusivement sur le programme triennal d'immobilisations.

DONNÉ À MONTRÉAL ce 27 août 2014.

Original signé

Geneviève Reeves, avocate
Secrétaire d'arrondissement



Dossier # : 1142077006

Unité administrative responsable :	Arrondissement Côte-des-Neiges - Notre-Dame-de-Grâce , Direction des services administratifs et du greffe , Division des ressources financières et matérielles
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Approuver le Programme triennal d'immobilisations 2015, 2016 et 2017 et son financement

Il est recommandé:

- D'approuver la liste ci-jointe des projets qui constituent le programme triennal d'immobilisations de l'arrondissement, de même que les montants d'investissements et les sources de financement prévues pour ces projets en 2015, 2016 et 2017 et d'en approuver la transmission au comité exécutif de la Ville de Montréal;
- D'autoriser le lancement des appels d'offres pour lesdits projets.

Signé par Denis GENDRON **Le** 2014-08-25 16:19

Signataire : Denis GENDRON

Directeur
Côte-des-Neiges - Notre-Dame-de-Grâce , Direction des services administratifs
et du greffe

IDENTIFICATION

Dossier # :1142077006

Unité administrative responsable :	Arrondissement Côte-des-Neiges - Notre-Dame-de-Grâce , Direction des services administratifs et du greffe , Division des ressources financières et matérielles
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Approuver le Programme triennal d'immobilisations 2015, 2016 et 2017 et son financement

CONTENU

CONTEXTE

Dans le cadre du programme triennal d'immobilisations, l'administration de l'arrondissement donne une priorité au maintien de la qualité des actifs déjà en place et ce, en fonction des budgets d'investissements disponibles. Par ailleurs, l'entrée en vigueur de la loi modifiant la Charte de la Ville de Montréal (Loi 33), modifie le processus de gestion des dépenses d'immobilisations en conférant aux arrondissements une autonomie et des responsabilités accrues.

Ainsi, le Service des finances, informait les arrondissements de l'enveloppe globale (au net) des dépenses d'immobilisations pour chacune des années 2015, 2016 et 2017. De cette enveloppe, l'arrondissement de Côte-des-Neiges - Notre-Dame-de-Grâce, s'est vu attribuer la part suivante (au net) :

- **2015 7 451 000 \$**
- **2016 6 830 000 \$**
- **2017 6 830 000 \$**

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

DESCRIPTION

La planification 2015 au montant de 7 451 000 \$ se répartit comme suit:

2015	\$
Programme de réaménagement des parcs	900 000
Programme de développement immobilier	2 600 000
Programme de réfection routière	2 850 000
Programme de remplacement de véhicules	1 101 000

La liste des projets est présentée en pièces jointes.

JUSTIFICATION

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Les crédits sont disponibles à la programmation du nouveau budget triennal d'immobilisations 2015 à 2017. La réalisation des projets décrits en pièces jointes pourra nécessiter, le cas échéant, de nouveaux règlements d'emprunt et l'approbation du Gouvernement du Québec.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

IMPACT(S) MAJEUR(S)

L'adoption du PTI 2015-2017 permettra la réalisation de projets dédiés au maintien de nos infrastructures, bâtiments et équipements, ainsi qu'à l'amélioration en qualité des services aux citoyens.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Une présentation publique a été faite aux citoyens en date du 20 août dernier.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

RESPONSABLE DU DOSSIER

Alain PESANT
Cadre sur mandat (s)

ENDOSSÉ PAR

Le : 2014-08-18

Denis GENDRON
Directeur des services administratifs et du greffe